



AHMED-LATIF GLAM

Conseiller municipal délégué
à l'Enfance, au Scolaire et au
Programme de Réussite Éducative

ÉDITO

Chers parents, enfants et enseignants,

La fin de l'année calendaire approche et avec elle, les vacances de Noël et les fêtes de fin d'année. Depuis la rentrée, les enfants Gargeois ont pu découvrir et participer à de nombreuses activités. Nous reviendrons sur certaines d'entre elles, comme la semaine du goût ou les journées dédiées aux droits de l'enfant.

Cette année, un nouveau Conseil Municipal Jeunes a été élu. C'est l'occasion pour les élèves Gargeois de participer dès à présent à l'amélioration constante de leur Ville. La Ville de Garges, comme toutes les villes de France, a besoin de sa jeunesse afin de construire un avenir plus fort et fier!

À tous, parents, enfants, enseignants,
Nous vous souhaitons de belles fêtes.

LA PHOTO DU MOIS



Une minute de silence, observée par les enfants, en la mémoire des victimes des attentats du 13 novembre.

LE CHIFFRE DU MOIS

550

C'est le nombre d'élèves ayant activé leur compte Maxicours (disponible sur ordinateur, tablette et smartphone).

Pour obtenir votre code vous pouvez vous adresser à enfance@villedegarges.com

Arthur et Zoé

Vous les avez assurément croisés sur le chemin de l'école Romain Rolland, Jean Jaurès ou Paul Langevin, Arthur et Zoé se placent à des endroits stratégiques signalant ainsi aux automobilistes la présence d'enfants.

Cette signalisation attractive, ludique et conviviale a un impact visuel fort pour une efficacité renforcée. Elle vient compléter le dispositif des points écoles.

Dernière installation en date: la sécurisation de la rue Jean-Jacques Rousseau pour les élèves de l'école Jean de La Fontaine venant des immeubles de la place des Vergers et de la rue des Peupliers. Arthur et Zoé s'installeront prochainement rue Charles Garnier.



À TABLE

Une semaine à la découverte du goût!

La « semaine du goût » a lieu dans toute la France en octobre. Elle a été célébrée pour la 25^e année consécutive.

Désormais appelée « semaine de la découverte », elle s'est déroulée du 12 au 16 octobre 2015 dans l'ensemble des restaurants scolaires de la ville.

Ainsi les enfants de la maternelle à l'élémentaire ont pu découvrir des nouveautés culinaires à travers la thématique du pain: rillettes de merlu et pain polaire, bruschetta, tartine à la gelée de coing etc... mais également

pain aux noix, aux olives, au son, le pain semoule et la baguette viennoise.

Une semaine riche d'expériences avec des ateliers spécifiques qui se sont déroulés notamment sur Anatole France, Barbusse et Jaurès. Lors de ces animations, les enfants ont découvert les différents ingrédients constituant le pain ainsi que l'intérêt de consommer tous les jours des pains différents.



APRÈS L'ÉCOLE

Droits de l'Enfant

La Convention internationale des Droits de l'Enfant est un traité international adopté par l'Assemblée Générale des Nations Unies, le 20 novembre 1989.



Ce texte regroupe 54 articles qui prennent en compte les besoins spécifiques des enfants et 4 principes fondamentaux: la non-discrimination, l'intérêt supérieur de l'enfant, le droit de vivre, de survivre, de se développer et le respect.

La Ville œuvre chaque jour pour que chaque enfant Gargeois puisse s'épanouir et le programme réalisé dans le cadre du 20 novembre a participé à cet enrichissement.

Il est de tradition que chaque 20 no-

vembre soit une journée dédiée à faire connaître les droits de l'enfant et partager des moments festifs avec les enfants et leur famille.

Cette année deux accueils de loisirs (Jean Moulin et Henri Barbusse) ont mené des actions sur la semaine du 16 au 20 novembre: expositions, ateliers, initiations et découvertes.

Rendez-vous de nouveau le 20 novembre 2016, mais n'oubliez pas : la protection des droits de l'enfant, c'est toute l'année !

CONSEIL MUNICIPAL JEUNES

Découvrez le Conseil Municipal Jeunes 2015 - 2017

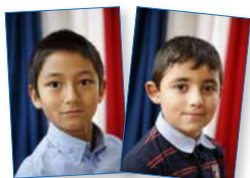
ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES

HENRI BARBUSSE A



Moussa Kabouche
Abdeljalil Kabouche

HENRI BARBUSSE B



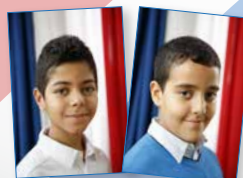
Ilhan Hoskal
Berat Kizilboga

PIERRE ET MARIE CURIE



Nisa Gurbuz
Lina Mahai

ALPHONSE DAUDET



Bader-Eddine Laaraj
Samy Nassiri

ANATOLE FRANCE



Yanis Babela
Noor Mouhssine

VICTOR HUGO



Lana Bargas
Youssouf Larinoua

JEAN JAURÈS



Jasmine Benhamma
Enzo Gueyrard

JEAN DE LA FONTAINE



Dylan Mendes Tavares
Coumba Traore

PAUL LANGEVIN



Meissane Lamrani
Damya Mazouz

JEAN MOULIN



Maguette Fall
Amadou Fofana

JACQUES PRÉVERT



Cyrine Laaribi
Shirley Palin

MAXIMILIEN DE ROBESPIERRE 1



Monica Nsingui-Mputu
Sherine Renia

MAXIMILIEN DE ROBESPIERRE 2



Manju Calaimany
Ela Colak

ROMAIN ROLLAND



Ismaël Cissé
Maryam Jabri

ANTOINE DE ST EXUPERY



Anissa Moussaoui
Kellya Okoyo

COLLÈGES

PAUL ELUARD



Fatoumata Baradji
Celia Bouhafs
Ines Kaddachi
Samba Sagna

HENRI MATISSE



Sabriya Bahri
Yasmine Chouaïeb
Anes Guerras
Celia Temam

PABLO PICASSO



Cassandra Ejimbi Nko'o
Céline Halpawattege-Peiris
Hamza Khan
Keaven Theobald

HENRI WALLON



Aminata Diallo
Jade Kasmi
Sofiane Rmini
Adam Van Assel

ÇA S'EST PASSÉ DANS MA CLASSE

« Vive les belles dents ! »

Chaque année, toutes les écoles primaires de la Ville bénéficient du programme « Vive les belles dents ! » proposé par la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) en complément du dispositif national « M'T dents ». Mme JOLY, professeure des écoles à l'école Saint Exupéry et M. FENDRICH, intervenant de la CPAM nous parlent de ce projet.



Parents d'élèves infos (PEI) :

Pourquoi avoir créé ce programme ?

M. FENDRICH : La santé bucco-dentaire se construit dès le plus jeune âge, l'objectif est donc de faire acquies aux enfants de bonnes habitudes d'hygiène bucco-dentaire et de les faire bénéficier d'un dépistage gratuit. En visant les classes de CE1 et CM2, le programme de la CPAM complète celui national qui touche les enfants et les jeunes de 6, 9, 12, 15 et 18 ans.

PEI : Comment se déroule ce projet pour les enfants ?

M. FENDRICH : Dans un premier temps, les enfants assistent à une séance de sensibilisation collective en classe. Ils bénéficient ensuite d'un dépistage bucco-dentaire réalisé par des chirurgiens-dentistes, dans un cabinet mobile, puis d'un atelier de brossage de dents.

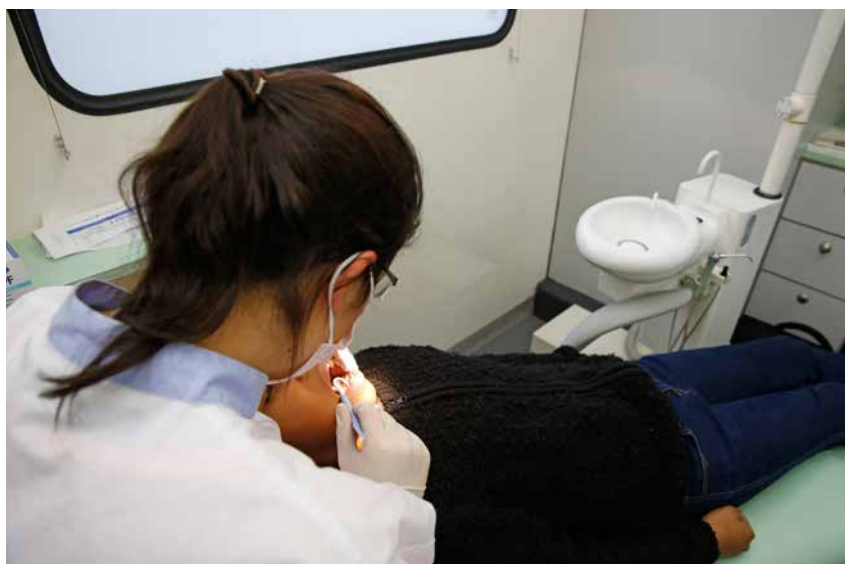
MME JOLY : Ils sont ravis de repartir avec un kit de brossage complet. Bien évidemment, nous en reparlons par la suite en classe durant l'année. Les actions réalisées nous permettent de rappeler aux enfants les bons gestes en se référant à des souvenirs concrets.

PEI : Quels sont les avantages pour les élèves ?

MME JOLY : Non seulement les enfants bénéficient d'un dépistage et de précieux conseils sur l'hygiène

bucco-dentaire, mais en plus cela dédramatise les visites chez le dentiste. Cette action apporte également une prise de conscience chez les parents qui participent au suivi. Les interventions sont interactives et percutantes, les enfants posent plein de questions et sont fiers de pouvoir affirmer qu'ils ont les bons gestes.

M. FENDRICH : Par ailleurs, les parents sont informés de l'état dentaire de leur enfant et bénéficient d'une prise en charge à 100 % des soins éventuellement nécessaires.



AGENDA SCOLAIRE

VACANCES DE NOËL

Du samedi 19 décembre 2015
au lundi 4 janvier 2016*

VACANCES D'HIVER

Du samedi 20 février 2016
au lundi 7 mars 2016*

INSCRIPTIONS EN ACCUEIL DE LOISIRS

Pour les vacances d'hiver :
du jeudi 28 janvier 2016 au jeudi 11 février 2016 inclus

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

1^{ère} année de maternelle (enfants nés en 2013).
du mardi 1^{er} décembre 2015 au lundi 29 février 2016

* Reprise des cours